

# FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



## INCENDIE

### **Objectifs :**

La formation équipier de première intervention a pour but d'apprendre à utiliser correctement un moyen d'extinction afin de combattre tout début d'incendie dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs et de la préservation des locaux. Elle a également pour but d'apprendre le rôle des guides files, serres files et responsable d'évacuation afin de réaliser une évacuation rapide de toutes les personnes présentes dans l'établissement.

**Prérequis :** Aucun prérequis.

**Public visé :** Tout le personnel susceptible d'intervenir sur un début d'incendie

### **Programme :**

- Les causes les plus fréquentes des incendies.
- La Combustion.
- Comment prévenir les risques ?
- Les grands principes d'extinction d'un feu.
- Les moyens d'extinction : Les extincteurs.
- Mise en œuvre pratique des connaissances sur le terrain.
- Lecture d'un plan d'évacuation.
- Rôle des guides files.
- Rôle du responsable d'évacuation.
- Rôle des serres files.
- Définition du point de rassemblement.
- Visite de l'établissement.
- Visite des équipements incendie.

**Evaluation des connaissances et des savoir-faire** : Examen pratique en continue.

**Moyens pédagogiques** : Alternances d'apports théoriques et de mises en situation. Echange thématique, partage d'expériences.

**Moyens techniques** : Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires.

**Moyens humains** Profils des formateurs : qualifiés dans l'animation de formation pour adultes.

**Durée** : 1 jour soit 7 heures de formation (8h30 – 12h00 et 13h 00 – 16h30)

**Lieu** : Chez le client - En entreprise.

**Evaluation de la formation** : Evaluation de l'action de formation :

- ✓ A chaud, dès la fin de la formation, mesurant la satisfaction des participants. Avec votre accord, votre note globale et votre commentaire peuvent être publiés sur notre site.
- ✓ A froid, 40 jours après la formation permettant de valider le transfert des acquis en situation de travail.

**Résultat attendu** : Avis et attestation de fin de formation :

- ✓ Un avis nominatif et individuel comprenant une attestation de formation pré-rédigé sera adressé à l'employeur dans les 48 heures ouvrées suivant la fin de formation.

**Dates** : Voir Devis et / ou convention (*Des feuilles d'émargement seront signées pour chaque demi-journée*)

**Tarifs** : Voir Devis et / ou convention.

**Délai d'accès** : 2 jours ouvrés environ.

**Effectif** : 3 à 10 personne(s)

**Recyclage conseillé**

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap, voir avec la Référente Handicap :**

**Laetitia SAINT-JOURS au 04.66.95.38.94 ou par mail [contact@spartformation.fr](mailto:contact@spartformation.fr)**

SPART Formation - 97 passage du Poids public - 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX - [contact@spartformation.fr](mailto:contact@spartformation.fr)  
Tél : 04.66.95.38.94

Siret : 88977025100029 - APE : 8559A - NDA : 76300470830 Ce numéro ne vaut agrément de l'Etat  
SAS au capital de 1000 €  
V3 0224